

→ **Message**

30057060 541251928824 541

(811-182/391)-3392-1/1-9283-009283-A-2502270356042

**FOURNIL D ASSIER
350 ROUTE GALIOT DE GENOUILLAC
46320 ASSIER**

→ **Contacts**

@ Gérer votre compte sur internet
www.saurclient.fr

📞 **Service Clients**
05 81 31 85 06
Du lundi au vendredi de 8h à 18h

🔧 **Dépannage 24h/24**
05 81 91 35 07

✉ **TSA 10019**
46800 MONTCUQ CEDEX

🏠 **Accueil**
ROUTE DE FIGEAC 46120 LACAPELLE
MARIVAL
Lundi, mercredi, vendredi de 09h00 à 12h00 et de
13h30 à 17h00

Votre facture du 28 février 2025

Compteur d'eau relevé le **11 décembre 2024**

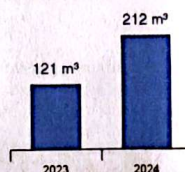
Votre consommation est de **212 m³**

Montant prélevé le **17 mars 2025 : 284,18 €**

	€ TTC
Distribution de l'eau potable	487,13
SM DU LIMARGUE-SEGALA- TERRITOIRE DE LIVERNON	
Collecte et traitement des eaux usées	381,93
SM DU LIMARGUE-SEGALA AST - CNE D'ASSIER	
Organismes publics	105,12
Total facture	974,18
Mensualités déjà prélevées	-690,00
Montant à prélever	284,18

détail au verso

Evolution de votre consommation



Répartition de votre facture



Conformément à votre demande, le montant de cette facture sera prélevé à partir du 17 mars 2025 sur votre compte numéro XXXXX221003.

Vous trouverez ci-contre votre nouveau calendrier de prélèvements. Ces sommes seront déduites de votre prochaine facture. Vous pouvez ajuster le jour et le montant de vos prélèvements depuis votre espace client, rubrique "Mes paiements".

Vos informations de prélèvement SEPA :

Identifiant du créancier (ICS) : FR86ZZZ003506

Référence unique de mandat (RUM) : S-3-0050949111-019419780-01

Date(s) de prélèvement	Montant(s)
10/04/2025	97,50 €
09/05/2025	97,50 €
10/06/2025	97,50 €
10/07/2025	97,50 €
08/08/2025	97,50 €
10/09/2025	97,50 €
10/10/2025	97,50 €
10/11/2025	97,50 €
10/12/2025	97,50 €
09/01/2026	97,50 €
Total	975,00 €

Adresse desservie	Consommation	Compteur	Diamètre	Ancien relevé	Nouveau relevé	Information
LE BOURG ASSIER	212 m³	020890	015 mm	13/10/2023 121	11/12/2024 333	
Votre facture en détail						
► Distribution de l'eau potable						
Abonnement	Périodes	Tranches en m³	Quantité ou volume	Prix unitaire en € HT	Montant en € HT	Montant en € TTC
Part Syndicale	2e semestre 2024				29,47	5,50
	1er semestre 2025				33,82	5,50
Part SAUR	2e semestre 2024				35,15	5,50
	1er semestre 2025				33,51	5,50
Consommation					329,79	347,92
Part Syndicale	01-01-24 / 11-12-24		173	0,6776	117,22	5,50
Part Syndicale	14-10-23 / 31-12-23		39	0,5650	22,04	5,50
Part SAUR	14-10-23 / 31-12-23		39	0,7248	28,27	5,50
Part SAUR	01-01-24 / 11-12-24		173	0,9379	162,26	5,50
► Collecte et traitement des eaux usées					347,20	381,92
Abonnement					152,50	167,71
Part Commune	2e semestre 2024				57,43	10,00
	1er semestre 2025				57,43	10,00
Part SAUR	2e semestre 2024				18,65	10,00
	1er semestre 2025				18,99	10,00
Consommation					194,70	214,11
Part Commune	Année 2024		212	0,1724	36,55	10,00
Part SAUR	Année 2024		212	0,7460	158,15	10,00
► Organismes publics					99,64	105,11
Consommation					99,64	105,11
Consommation eau potable (agence de l'eau)	Année 2024		212	0,3200	67,84	5,50
Performance des réseaux d'eau potable (agence de l'eau)	Année 2024		212	0,0700	14,84	5,50
Prélèvement sur la ressource en eau (agence de l'eau)	Année 2024		212	0,0800	16,96	5,50
Le prix moyen de votre consommation (hors abonnement) s'élève à : 3,15 € / m³ soit 0,00315 € / litre					Total facture TTC : 974,18 €	
HT exonéré de TVA : 0,00 €					TVA 5,50 % : 30,87 €	
HT soumis à TVA : 908,58 €					TVA 10,00 % : 34,73 €	
					TVA sur les débits : 65,60 €	

→ Mieux comprendre la répartition de votre facture

Part Intercommunale/Communale

Sert à financer les investissements et les prestations réalisées par les collectivités publiques (communes, syndicats ou communautés de communes) propriétaires des ouvrages ou par un tiers privé autre que SAUR.

Part SAUR

Rémunération pour l'exécution du service et l'entretien des ouvrages et équipements

Part Organismes publics

Redevances destinées aux établissements publics (agence de l'eau ou aux voies navigables de France) qui financent les actions et les installations de la lutte contre la pollution et pour la préservation des ressources en eau.

→ Message

Gérez directement
votre compte en ligne sur
www.saurclient.fr

SAUR SAS au capital de 101529000€ RCS Nanterre 339379984 SIRET 339 379 984 05975 Siège Social 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX TVA Intracommunautaire n°FR26339379984-NAF 3600
Vos données personnelles sont traitées par SAUR pour l'exécution de votre contrat d'abonnement. Conformément à la réglementation applicable, vous bénéficiez de droits sur les données vous concernant dont un droit d'accès, d'opposition, de rectification et d'effacement. Vous pouvez exercer ces droits par email, à l'adresse dpo@saur.com ou par courrier postal auprès de SAUR, 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX. Pour en savoir plus sur nos engagements, consultez notre politique de protection des données personnelles (www.saurclient.fr - Rubrique Données Personnelles).
Conformément à l'article L 441-3 du Code de Commerce, il sera appliqué à tout professionnel en situation de retard de paiement une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Moyens de règlement

Merci de tenir compte des délais postaux, entre 2 et 6 jours, lors de votre règlement

✓ Paiement par TIP

Ce mode de paiement simple remplace le chèque. Datez et signez votre TIP après l'avoir détaché selon les pointillés, renvoyez-le dans l'enveloppe ci-jointe.

Si vos coordonnées bancaires, postales ou de caisse d'épargne qui figurent sur le TIP sont erronées :

Joignez à votre TIP daté et signé un relevé d'identité bancaire et envoyez le tout dans l'enveloppe ci-jointe.

✓ Paiement par chèque

Établissez votre chèque à l'ordre de SAUR, envoyez-le avec le TIP non signé dans l'enveloppe ci-jointe.

✓ Paiement par prélèvement mensuel

Ce mode de paiement est le plus souple, vous choisissez la date de prélèvement qui vous convient le mieux, vous êtes prélevé mensuellement et vous ne recevez qu'une facture pour le solde à régler en votre ou en notre faveur, calculé sur la base de votre consommation réelle.

✓ Paiement par Internet

Payez directement votre facture sur internet en vous connectant sur votre espace client sur le site www.saurclient.fr

✓ Paiement en espèces

Payez votre facture en espèces dans le bureau de poste de votre choix muni de cette facture et d'une pièce d'identité. Des frais pourront vous être appliqués sur place.